Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Izé - Tome II

Izé, c^on^ de *Bais* (5 kil.) ; arrond. de *Mayenne* (25 kil. E.-S.-E.) ; à 49 kil. de Laval.

Anciens noms

Ausciacus, 642 (Test. de saint Bertrand). — *Campausciac* (Monnaie mérov.). — *Ecclesia de Iziaco,* 989 (Cart. d'Évron). — *Ecclesia Sancti Petri de Iziaco,* 1125 (Ibid.). — *H. de Ice, … de Izé,* XII^e^ s. (Cart. de la Couture, p. 127, 129). — *Apud Izeium,* 1226 (Cart. d'Évron). — *Parrochia de Yzeio,* 1241 (Lib. alb., mss.). — *Izé,* 1312 (Bib. nat., fr. 8.736). — *Izeium,* 1326 (Cart. d'Évron). — *Saint-Père d'Izé,* 1433 (Arch. nat., KK. 324). — *Yzeyum,* XV^e^ s. (Pouillé). — *Isé* (Carte cénom.).

Géographie physique

Géologie. — « Granite, exploité comme pierre de taille sur plusieurs points. » D.-P. Œ.

Le bourg, bien central, est situé dans une dépression atteignant encore une altitude de 220 m., aux sources de la Vaudelle qui s'échappe vers le N. entre de hautes collines (300, 330 m.) avant de se replier à l'E. vers la Sarthe. L'Orthe prend sa source au pied des montagnes plus accentuées encore du canton S. (325, 352 m.), et s'en va directement à l'E., affluent elle aussi de la Sarthe. Si montagneux qu'il soit, ce territoire, sauf quelques bouquets de bois, est cultivé dans toutes ses parties. — La route actuelle de Saint-Thomas au bourg d'Izé se prolongeait vers Évron (Jaillot) et joignait, à la limite S.-O., la vieille voie (N.-O. S.-E.) qui sépare Izé de Sainte-Gemmes. Jaillot et Cassini indiquent aussi la traversée d'E. à O., par le bourg, de la route de Sillé à Mayenne, aujourd'hui route départementale. Cette route et d'autres chemins relient le bourg avec : Saint-Pierre-sur-Orthe, Saint-Martin-de-Connée, Vimarcé (7 kil. E.) ; Saint-Georges-sur-Erve (8 kil. S.) ; Sainte-Gemmes (8 kil. S.-O.) ; Bais (5 kil. O.-N.-O.) ; Trans (5.500 m. N.) ; Saint-Thomas-de-Courceriers (6.500 m. N.-N.-E.) ; Saint-Germain-de-Coulamer (12 kil. N.-E.).

Superficie cadastrée en 1831 par M. Trouessard, 2.815 hect. — Sol produisant seigle, avoine, sarrasin ; beaucoup de bois et de landes (Le Paige).

Population, administrations

Population. — 1.280 hab. en 1726 ; — de 1.200 à 1.300 communiants en 1780 ; — 1.842 hab. en 1803 ; — 1.957 hab. en 1821 ; — 1.979 hab. en 1831 ; — 2.025 hab. en 1841 ; — 1.861 hab. en 1851 ; — 1.865 hab. en 1861 ; — 1.796 hab. en 1871 ; — 1.767 hab. en 1881 ; — 1.601 hab. en 1891 ; — 1.511 hab. en 1898, dont 370 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 108 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 102 fermes en 1843. En dépendent : la Tréhorié, 28 hab. ; la Moitrie, 24 hab. ; l'Ermitage, 28 hab. ; Saint-André, 19 hab. ; la Coconnière, 23 hab. ; Villaut, 20 hab. ; Cordouan, 21 hab. ; Noire-Fontaine, 36 hab. ; Morigné, 49 hab. ; la Huardière, 22 hab. : la Sourderie, 24 hab. ; les Chasseries, 39 hab.

Bureau de poste de Bais. — *Perception* de Saint-Martin-de-Connée. — Étude de notaire.

Assemblée, foire

Assemblée à la Saint-Pierre, fête patronale.

Une *foire* se tenait au hameau de Saint-André (V. ce nom).

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse autrefois de l'archidiaconé de Laval, du doyenné d'Évron ; — de l'élection du Mans, du ressort judiciaire de Mayenne et d'Évron, du grenier à sel de Sainte-Suzanne ; — du district d'Évron et chef-lieu de canton pour : Izé, Trans et Saint-Thomas-de-Courceriers en 1790 ; — de la Mission d'Évron en 1797, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Saint-Martin de Mayenne et du doyenné de Bais. — Vicariat fondé par décret du 30 juillet 1825.

L'*église,* dédiée à saint Pierre, présente, dans son plan actuel qui n'a été modifié que par l'adjonction en 1810 d'une tour à la façade, une nef simple, un chœur dont l'abside est à trois pans coupés, accosté de deux sacristies ; deux chapelles formant transepts, et une dernière chapelle au côté nord de la nef. Incendiée par les Chouans, le 5 novembre 1795, l'église n'avait plus que ses murs fortement endommagés. Elle était proprement restaurée en 1811. Les chapelles, avant la Révolution, avaient pour vocables : la Vierge, le Rosaire, la Sainte-Croix. Celle-ci, fondée par les seigneurs de Cordouan, cédée le 17 août 1619 par François de Vaucelles à Remondin de la Merrerie, finit par être transformée en sacristie (1720). Une chapellenie s'y desservait dont furent titulaires entre autres : Robert-Florimond *Le Royer de Chantepie,* du diocèse d'Angers, 1697 ; Charles-François *Le Maire,* chanoine de Sillé, † 1765 ; Jacques-René-François *Moreau,* qui plus tard ordonné prêtre par Villar, fut curé intrus de Chammes.

Autres *fondations* anciennes : la chapelle des Chaignons, desservie au maître-autel ; parmi les chapelains : Pierre *Chrétien,* de Rouez, 1584 ; Pierre *Thireau,* déposé pour homicide, 1650 ; Julien *Turmeau,* docteur en théologie, supérieur des philosophes du séminaire Saint-Charles de Toulouse, 1775 ; Charles *Morin,* curé de la Brulatte, 1790 ; — la prestimonie de la Bussonnière, desservie à l'autel du Rosaire et fondée en 1678 par Françoise Allain, femme de Jean Racine ; — les prestimonies des Baignardières, de la Goualière, et celle que fonda le 8 janvier 1696 Michelle Renard, femme de Guillaume Houassin ; titulaire en 1730 Charles-François *Le Maire.*

La *confrérie* du Rosaire existait avant 1660.

Jaillot indique à l'O. du bourg une chapelle en ruine, sur l'emplacement de laquelle M^{lle} Berthelot a fait élever, il y a quelques années, un petit oratoire.

Cure à la présentation de l'abbé d'Évron.

Curés : *Robert,* prêtre d'Izé, cité dans l'Obituaire d'Évron. — Philippe *Romain,* chanoine du Mans, recteur de l'église d'Izé, reconnaît, en 1241, avoir acheté pour 32 ℔, avant 1231, la dîme de blé qu'Hubert Rogner avait dans la paroisse. Il fait un accord, 1252, avec le seigneur de Cordouan au sujet de cette dîme ; achète, en 1257, la dîme d'Ancelin de Visouard et de Marguerite, sa femme, et celle que détenaient Thomas de Noire-Fontaine, Richendis, son épouse, et Robin, *mercenarius.* Il n'était plus curé en 1258 ; il fonde en 1261 à la cathédrale, en l'honneur de saint Pierre et de saint Paul, un office pour lequel il avait déjà assigné 4 ℔ sur une dîme qu'il avait retirée des mains laïques dans la paroisse d'Izé. — Henri *Daligault* partage par moitié avec Jean de Bois-Cornu, seigneur de Cissé, une dîme en litige, 1404. — Christophe *Bouland,* du diocèse de Paris, pourvu par décès du

précédent titulaire, le 7 février 1549. — Jean *Houassin* permute, 1562. — Antoine *Aubert,* curé de la Roche-Mabille, 8 octobre 1562, † 1565. — Florent *Trouillet,* maître ès arts, chanoine de Sillé-le-Guillaume, 19 octobre 1565, se démet, 1570. — Barthélemy *Le Cormier,* 4 mai 1570, résigne au Mans, 1576. — François *Chesneau,* prieur de Trans, 19 juin 1576, 1580. — Marin *Esnault,* 1580. — Martin *Goret,* 4 mars 1581, démissionne, 1583. — Urbain *Taveau,* septembre 1583, rend aveu au seigneur de Courceriers, 1584, résigne, 1586. — Pierre *Crevier,* licencié en droit, 19 décembre 1586, se démet, 1595, † 1598. — Robert *Loppé,* résignataire, 8 octobre 1595, a pour compétiteurs : Antoine Badier, pourvu par décès de Pierre Crevier, et François Bouard, du diocèse de Paris, bachelier en théologie, étudiant au collège de Navarre ; démissionne, 1603. — Jean *Trumault,* pourvu par concordat avec Antoine Badier, demeurant à Châtres, 24 octobre 1603, 1611. — Pavin *Delélée,* 1632, 1639. — Louis *Delélée,* 1659. — Jean *Chaillou,* 1667, destitué, 1677, « *propter incapacitatem pravosque mores* », révoque, 1678, dans les prisons de l'officialité, au Mans, la résignation qu'il avait faite. — Jacques *Bachelot,* diacre au séminaire du Mans, demeurant ordinairement au château de Poligné, se démet, 1679. — Noël *Goyet,* familier de Michel Amelot, abbé d'Évron, 29 novembre 1679, permute, 1680. — René *Chesneau,* curé de Saint-Fraimbault-de-Lassay, prieur de Saint-Laurent de Bouchamp, chapelain de la Rochelle, en Saint-Mars-du-Désert, 18 août 1680. — Nicolas *Fouret,* maître ès arts, demeurant à l'abbaye d'Évron, 22 août 1686, † 1694. — Nicolas *Ory,* 19 juillet 1694, se démet et meurt, 1720. Sa bibliothèque, très considérable, fut vendue avec ses meubles, le 19 juillet 1720. Parmi ses livres se trouvaient les œuvres de saint Augustin, édition des Bénédictins, qui furent achetées 245 ℔ par Jean-Baptiste Nourry, prêtre à Hambers. — Jacques *Rivault,* bachelier en Sorbonne, vicaire de Neau, 21 juin 1720, résigne, 1726. — Pierre-Charles *Bouteiller de Châteaufort,* chapelain des Yaulx, en Saint-Nicolas du Mans, juillet 1726, se démet, 1762, † au Mans, 1769. — Claude-Pierre *Teillay,* vicaire de Chauffour, mai 1762, † 1780. « Bon prêtre, charitable, talents médiocres, prêche exactement, fait du bien dans sa paroisse » (Note de l'évêché en 1778). — René *Beaudoux,* vicaire de Nogent-le-Bernard, « très bon sujet, a de l'honneur, des talents et du zèle » (Note de l'évêché), 30 mars 1780, mort au mois de septembre suivant, âgé de quarante-huit ans. — Louis-François *Le Peltier,* de Tassillé, ancien professeur du collège de Mayenne, vicaire d'Évron, 4 octobre 1780, « bon prêtre, zélé, assez simple, aimant le travail, conduisant bien sa paroisse, où il a la confiance » (Note de l'évêché), † janvier 1783. — Pierre *Renouard* (V. ce nom), installé le 22 janvier 1783-1794. A l'instar de son curé, le vicaire, Georges Chopin, prêta le serment schismatique, le 20 février 1791, et fut nommé peu après intrus de Montaudin. — Jacques-Charles *Teillay,* ancien vicaire d'Izé et probablement neveu de Claude T., curé assermenté du Grez, 1803, † 1807. — *Chauvière,* 1807-1816. — Louis *Richard,* 1816-1832. — Tugal *Chauvin,* 1832-1843. — *Desbrosses,* 1843-1854. — Louis-Denis-Casimir *Laborde,* 1854-1868. — Léon-Marin *Lair-Lamotte,* 1868, † 1891. — Henri-Pierre-Julien *Le Pouriel,* 1891.

Le *presbytère,* maison avec chambres, cour et deux jardins d'une contenance d'un demi-journal, attenait à l'angle N.-E. de l'église, « dans une situation horrible, ne voyant jamais le soleil », écrit-on en 1810 ; il fut incendié pendant la Révolution. Il fut reconstruit en 1810 au N.-O., mais à distance de l'église, restauré et agrandi en 1865 par M. Leclerc, architecte à Mayenne. Un des deux vicaires était logé au haut du bourg, du côté de Bais (Davelu).

Le petit *cimetière,* contigu à l'église, fut interdit en 1777 et les sépultures ne se firent plus que dans le grand cimetière, au haut du bourg. Comme ce dernier était entouré de maisons, la municipalité décida en 1806 qu'il serait transféré au N. du bourg, à 100 m. des maisons. On enterrait pourtant encore en 1806 dans le terrain voisin de l'église.

Écoles

Écoles. — Pour les garçons, collège doté de la ferme de la Tardivière en Saint-Martin-de-Connée, à charge de

messes dans l'église de Courcité. A la maison du collège étaient joints deux jardins et quelques pièces de terre. L'état du diocèse mentionne « un principal à la tête du collège, » en 1778. Le dernier titulaire, François-Pierre Barrier, entraîné dans le schisme par Renouard, se rétracta en 1795, prêta les serments qu'on lui demanda dans la suite, et reprit au Concordat ses fonctions de « vicaire et d'instituteur de la jeunesse » ; il est mort le 18 mars 1806, universellement estimé. L'école, rebâtie sur les dépendances de l'ancien temporel vers 1840, et reconstruite encore en 1885, est laïque.

Renée Blanchard, maîtresse d'école, est inhumée le 21 mars 1721 ; Françoise Beucher, qui lui succède, meurt âgée de soixante ans, le 14 mars 1731, n'ayant donné « à toute la paroisse que des exemples de vertus et rendu des services inestimables par l'édification et l'instruction des enfants ». Marie Beucher était sœur d'école en 1760, † 1769. — L'école des filles, dirigée par deux sœurs d'Évron depuis 1852, agrandie en 1885, a été laïcisée au mois de septembre 1898. Une école libre fut ouverte le 20 du même mois par les sœurs. Au premier rang des bienfaiteurs fut la famille Leroy, qui donna la maison des sœurs avec un jardin et la ferme du Gué-Péan.

Bureau de charité

Le *bureau de charité* a 3.286 fr. de revenu (1893). Par son testament du 1er mars 1882, M. Augustin Janvier lui légua sa propriété de Saint-André, estimée d'un revenu annuel de 1.200 francs.

Féodalité

Féodalité. — Aussi loin qu'on puisse remonter, les seigneurs de Courceriers possèdent la seigneurie de paroisse. Les religieux d'Évron possédaient un fief à Izé, le seigneur de la Merrerie présentait à l'abbé un sergent pour la résidence d'Izé, et Guillaume de Courceriers leur fit en 1226 l'abandon des emplacements et des maisons qu'il possédait dans ce fief, mais celui-ci gardait quand même ses droits. Le curé reconnaît en 1584 qu'il est « tenu chacun dimanche faire les prières pour le seigneur de Courceriers et ses prédécesseurs, fondateurs du presbytère et de l'église ». Le 13 octobre 1655, Bernard Potier, seigneur de Blérancourt, et René Potier, duc de Tresmes, seigneurs de Cordouan en Izé, reconnaissent en cour du Châtelet que dame Nicole du Plessis et ses prédécesseurs, seigneurs de Courceriers, « sont patrons et fondateurs de l'église, cimetière et presbytaire d'Issé, que les droits de littre, ceinture funèbre, sépulture, prières publiques, leur appartiennent à l'exclusion des seigneurs de Cordouan ; et consentent que la littre et ceinture funèbre, mise au cours du procès entre les parties à l'entour de l'église, où sont les armes de leur maison, ensemble le poteau élevé en la place publique, soient levés et ostés toutefois qu'il plaira auxdits seigneurs de Courceriers. » Ces droits bien établis ne furent plus contestés.

Notes historiques

Notes historiques. – M. l'abbé Leroy, qui connaissait parfaitement Izé, sa paroisse natale, et en qui on peut avoir toute confiance, m'a affirmé que trois monuments mégalithiques existaient il y a vingt-cinq ans et qu'un menhir était encore debout. D'après lui, des silex taillés et des haches de bronze auraient été trouvés sur le territoire. Il avait découvert également, à 1.500 m. sur la route de Saint-Thomas, traversant une pièce de terre à droite de la route (n° 114 de la feuille du cadastre), et recouverte de 0 m. 30 de terre végétale, une petite voie pavée de 0 m. 80 de large, de 68 m. de long, mais qui semblait se continuer vers l'Est dans la pièce 113. L'empierrement ne consistait qu'en un lit de pierres plates assez soigneusement ajustées, reposant sur un sol très ferme.

Saint Hadouin donna à son abbaye d'Évron, le 6 février 642, sa villa d'Izé qu'il avait acquise de Drutulf et

d'Édebert. Une monnaie mérovingienne où le nom d'Izé prend la forme *Campauscia*(*cum*) et dont le monétaire se nomme *Baudigiselus,* atteste de son côté l'importance de cette localité vers la même époque. Robert de Blois restitua à Évron l'église d'Izé avec ses dépendances, *cum ipsa potestate,* 989, et Hildebert en confirma la possession à l'abbaye en 1125. — Les lieux de nom ancien sont : Morigné, Halcul, Cordouan, Courteron, Bonvalain, Pezeril, Panège, Gué-Péan, Saint-André, Saint-Sornin.

Deux bulles pontificales confirment la possession de l'église à l'abbaye d'Évron, 1144, 1157.

En 1433, les paroissiens payaient des lettres de sauvegarde et d'appatis aux Anglais des garnisons voisines. — Au mois de juillet 1572, un capitaine nommé Les Moulins est à Izé avec sa compagnie, remplacé peu après par le capitaine Chevrie.

Épidémie, fièvre, dysenterie, 200 malades en 1785.

Renouard, curé d'Izé, raconte que Guimondière-Berthelot, juge de paix du canton d'Izé, fait prisonnier au passage des Vendéens, fut gracié à la prière de M^{lle} Renouard, sa sœur, et de M^{me} de Montécler ; et qu'au second passage, l'adjudant général, fuyant de Mayenne vers le Mans, coucha dans son presbytère où il attendit qu'un messager de bonne volonté allât chercher et rapporter des renseignements sur la direction qu'allait prendre l'armée royaliste. — Après avoir incendié le presbytère et l'église, le 5 novembre 1795, les Chouans déclarèrent leur projet de traiter de la même façon tous les chefs-lieux de canton, y compris Évron. — La commune compta quelques réfractaires dans la bande de Morin ; l'un d'eux, Clément Broussin, fut fusillé à Laval le 10 avril 1813. — Plusieurs détachements de uhlans visitèrent Izé en 1871, et les avant-postes français l'occupèrent pendant l'armistice.

Maires

Maires : Julien *Barbe,* 1791, an III. — Pierre *Miellet,* président de l'administration cantonale, 1798 ; Jean-Baptiste *Launay,* maire, 1798, an VII. — Jean-Baptiste *Passe,* propriétaire, an VIII, 1811. — René-Mathurin *Berthelot,* 1811, 1815. — *Legoué,* 1821, 1824. — *Duval,* 1827, 1830. — René-Jean *Berthelot,* 1832, 1837. — Julien-Nicolas *Mulot,* 1840. — Victor *Berthelot,* 1843, 1846. — Joseph *Lechat,* 1850, 1866. — Louis *Bagot,* 1866, décoré en 1896.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1613. — Arch. de la M., O, plan, 1810 ; G. 41 ; B. 1.449 ; Cart. d'Evron. — Ch. d'Achon, *Les seigneurs de Courceriers.* — Arch. nat., G/7. 525 ; F/1c, III, Mayenne, 6 : Q/3. 78 ; R/5. 116. — *Rev. du Maine,* t. XI, p. 314. — *Affiches de Laval,* avril 1813. — *Lib. fund.,* t. I, f. 116, 123. — Gérault, *Notice sur Evron,* p. 276 ; *Dist. d'Evron,* p. 155, 175. — *Maison de Laval,* t. II, p. 61. — Arch. d'Indre-et-L., C. 404. — L. de la Beauluère, *Recherches,* t. XII, p. 197, 201. — Arch. de la S., B. 876. — Tit. du chât. de la Merrerie.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *Cordouan, Courteron, la Merrerie, Saint-André.*